



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INSTITUT NATIONAL du SPORT, de
l'EXPERTISE et de la PERFORMANCE

(INSEP)

-

Repères historiques

Comité
d'histoire

des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

Document mis à jour le 30 avril 2023

Nota

Comme leur nom l'indique, ces fiches « Repères historiques » ne sont que l'indication chronologique des principaux faits marquants liés au sujet traité. Ces fiches ne sont en aucun cas des analyses. Leur objectif est simplement de donner au lecteur des informations de bases, en lui permettant, s'il le désire, d'aller « plus loin », notamment grâce aux liens hypertexte, aux sources et à la bibliographie.

Le présent document fait référence, implicitement ou explicitement, à d'autres aspects de la vie des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports, évoqués dans d'autres fiches déjà produites, dont celles relatives au sport de haut niveau et au département médical de l'INSEP (cf. la liste des fiches dans la rubrique « Repères historiques » sur le site du CHMJS). Ce département faisant l'objet d'une fiche spécifique assez détaillée, il ne sera que très peu fait mention ici de ce secteur important de l'Institut.

Première partie

-

Des origines à 1939

De la création du premier Gymnase civil et militaire, puis de l'École normale de gymnastique militaire, à la fermeture de l'École supérieure d'éducation physique.

Préambule

Quelques définitions

Les termes de gymnastique, éducation physique, éducation physique et sportive, sport, sport de haut niveau sont utilisés dans le présent document. Ils ont pris des sens différents selon les époques, se sont plus ou moins mêlés et demeurent souvent polysémiques. Quelques précisions et un bref retour sur leur origine est sans doute utile, quitte à prendre quelques risques, tant ils ont fait souvent l'objet de débats.

Le mot « gymnastique » vient du grec (*gumnós* – γυμνός), qui signifie « nu », les jeunes gens s'entraînant ainsi dans le gymnase (*gumnásion* - γυμνάσιον) par des exercices d'échauffement et d'assouplissement préparant à « l'athlétisme » (*áthlos* - ἄθλος), étymologiquement la lutte ou le combat. La perspective était militaire ; la gymnastique en constituait une préparation. Elle comportait diverses activités, dont les courses (y compris en armes), les sauts, les lancers la lutte, le pugilat, le pancrace, les courses de chars, etc. Ces « disciplines » constituaient le programme des Jeux olympiques de l'antiquité.

On notera que PLATON ajoute la danse à ces disciplines pour constituer la gymnastique.

Au cours du XIX^e siècle la gymnastique recouvre un sens pour partie différent. Plusieurs méthodes de gymnastique sont élaborées, notamment avec AMOROS, LING, JAHN, CLIAS (cf. *infra*), tous contemporains, parfois en liaison les uns avec les autres.

Progressivement, le développement des aspects éducatifs et médicaux de ces méthodes de gymnastique, notamment à l'école, seront plutôt qualifiés d'éducation physique. Gymnastique et éducation physique seront très longtemps des termes mélangés et confondus, avec l'expression couramment utilisée dans les établissements scolaires « prof. de gym. ».

Le terme de gymnastique tel qu'il est utilisé actuellement (dans le cadre des Jeux Olympiques modernes) couvre les aspects sportifs de la discipline. La Fédération internationale de gymnastique reconnaît 7 disciplines, dont le travail au sol, aux agrès, la gymnastique rythmique, le trampoliner, etc.

On notera qu'en France, le premier diplôme d'enseignement, créé en 1869, s'appellera certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (CAEG). Son degré supérieur sera remplacé en 1931 par le certificat d'aptitude à l'éducation physique (CAEP), ce qui n'est pas sans traduire une évolution dans les contenus et les conceptions.

Les termes « éducation physique » (EP) sont souvent considérés comme apparus officiellement en 1762 dans un ouvrage du médecin suisse genevois Jacques BALLEXSERD (1726/1774), contemporain et, à certains égards, rival de Jean-Jacques ROUSSEAU. Une attention est portée au corps en mouvement et à son apport pour le maintien et le développement de la santé. On parle aussi à cette époque d'éducation corporelle ou médicinale.

Selon les périodes et les auteurs, on insistera davantage sur l'aspect éducatif et pédagogique, ou sur l'aspect hygiénique et médical de l'éducation physique. En effet, jusqu'à une période récente, la mortalité infantile est forte, comme le sont aussi les épidémies, les maladies comme la tuberculose et les périodes de carences alimentaires. Cette conception de l'éducation physique a des aspects préventifs et curatifs.

On peut parler d'EP dans un sens général, en tant qu'éducation corporelle, renvoyant à la santé et l'hygiène, se fondant sur des connaissances scientifiques et médicales, ou dans un sens plus administratif, en tant que discipline d'enseignement.

Le terme « sport » vient du latin vulgaire *deportarer*, s'amuser. En ancien français, il donnera le terme *desport*, qu'utilise dans le même sens François RABELAIS au XVI^e siècle. Passé en Angleterre et transformé en « sport », activité développée et pratiquée notamment dans les établissements scolaires, il revient en France et couvre, globalement, les activités physiques de loisir. On ne rentrera pas ici dans les définitions et approches psychologiques, sociologiques historiques et philosophiques qui ont pu être menées, très riches et intéressantes au demeurant.

Le mot « sport », dont le dictionnaire Littré propose, apparemment pour la première fois, une définition en 1873, ne sera adopté par l'Académie française qu'en 1878.

Pierre de COUBERTIN (1863/1937) valorisera la dimension compétitive du sport, s'opposant ainsi à certaines visions de l'éducation physique, dont celles de Paschal GROUSET (1844/1909) et du Dr Philippe TISSIÉ (*cf. infra*).

Les termes « éducation physique et sportive » (EPS) apparaissent progressivement dans la première moitié du XX^e siècle. Cette notion fait l'objet de nombreux débats, sa finalité éducative ne devant pas se confondre, pour certains, avec des moyens qu'elle peut utiliser (les activités sportives). Dans les faits, l'EP utilise très fréquemment les sports comme support, du fait de leur très important développement dans la société à partir du XX^e siècle.

On observe d'ailleurs souvent des errements ou hésitations sémantiques selon les auteurs ou les responsables politiques (*cf.* l'ouvrage de Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN de 2004, *L'éducation physique de 1945 à nos jours*, qui parle d'EP dans son titre, et d'EPS dans ceux de ses chapitres).

Quoi qu'il en soit, c'est en 1941 qu'apparaît pour la première fois le concept d'EPS dans le nom d'un établissement de formation, l'École normale d'éducation physique (ENEP) étant transformée en École normale d'éducation physique et sportive (ENEPS).

Le régime de Vichy et le premier Commissaire général à l'éducation générale et aux sports, Jean BOROTRA, tiennent à valoriser le sport, comme l'indique l'intitulé de cette structure ministérielle. L'éducation générale est un concept plus global que l'éducation physique, visant « *la rénovation physique et morale de la nation* ».

Mais en 1945, l'ENEPS devient l'ENSEP, École normale supérieure d'éducation physique, alors que la direction administrative de tutelle est la direction de l'éducation physique et des sports... Un peu plus tard, l'ENSEP deviendra l'ENSEPS, École normale supérieure d'éducation physique et sportive ... Il est vrai que ces années d'après-guerre sont souvent considérées par des historiens comme une période de « sportivisation » de l'EP.

On se souviendra en effet que Maurice HERZOG, nommé par le général de GAULLE, Président de la République, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, en septembre 1958, désire moderniser l'enseignement de l'éducation physique qui lui est confié en même temps que l'administration du domaine sportif. Son projet est de favoriser la pratique du sport à l'école car elle lui apparaît comme la modernité de l'éducation physique. Les glissements entre EP et EPS sont alors fréquents.

Pour sa part, la notion de « Sport de haut niveau » (SHN) et de sportives et sportifs de haut niveau (Shn) est plus récente. Dans la loi n° 75-988 du 29 octobre 1975, dite « loi MAZEAUD », les termes d'athlètes ou de sportifs de haut-niveau sont utilisés l'un pour l'autre. C'est la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984, dite « loi AVICE » qui en donne une première définition juridique.

En 1985, la Fonction publique française crée le corps des professeurs de sport (PS), pour répondre aux besoins spécifiques du ministère chargé des Sports, dans un contexte administratif où, depuis 1981, l'EPS est intégralement et exclusivement pris en charge par le ministère chargé de l'Éducation nationale et sous sa tutelle.

Mais cela n'empêchera pas les collégiens et lycéens de dire maintenant « *j'ai (cours de) sport* », plutôt que « *j'ai (cours de) gym* », comme ils le disaient avant (on a rarement entendu « *j'ai (cours d') EPS* »), ou d'appeler maintenant « *profs. de sport* » les anciens « *profs. de gym.* » qui, formellement et administrativement, demeurent des professeurs d'EPS... Les professeurs de sport (au sens statutaire) travaillent dans les services de leur ministère ou sont placés auprès des fédérations sportives, pas dans les établissements scolaires.

De la gymnastique au début du XIX^e siècle

Friedrich Ludwig JAHN, éducateur prussien (1778/1852), souvent considéré comme le « père de la gymnastique », reprend ce concept après la défaite d'Iéna, face à la France de Napoléon I^{er} (1806). Il s'agit, par des exercices physiques, de préparer la revanche et de renforcer le sentiment national. Sa méthode, rigoureuse et disciplinée, est fondée sur des exercices de force, le travail et le chant collectif ; le recours aux agrès est très important. La gymnastique est introduite à l'école, « creuset de la société ». Elle est réservée aux garçons. Ce mouvement gymnique sera appelé le « *Turnen* » (pratiquer la gymnastique).

En Suède, Perh Enrik LING (1776/1839) développe ce que l'on appellera la « gymnastique suédoise », qui eut un très grand rayonnement en Europe. Professeur d'escrime ayant pratiqué avec un ressortissant chinois très au fait des arts martiaux et disciplines physiques orientales, il s'en inspirera dans une perspective thérapeutique pour créer et développer sa méthode de gymnastique.

La gymnastique suédoise, ouverte aux femmes comme aux hommes, comporte diverses formes et diverses étapes qui vont en se complexifiant. Elle vise à l'amélioration de la santé à laquelle elle ne veut pas nuire par des gestes incorrects.

Elle enseigne des postures corporelles qu'elle juge adaptée à partir d'une analyse mécanique dans une première phase, biomécanique dans une seconde phase, dynamique dans une troisième puis dans des situations ouvertes (voire sportives) en fin d'évolution. Elle se veut scientifique, ses fondements reposant principalement sur l'anatomie.

La pratique, le plus souvent collective, repose sur des séries d'exercices répétitifs, généralement sans le recours à du matériel. Le but est de renforcer à la fois le système musculaire et cardiovasculaire du pratiquant. Cela peut également améliorer les capacités de souplesse, d'équilibre et de coordination.

En Suisse, Phokion Heinrich CLIAS (1782/1854) cherche à promouvoir de nouvelles méthodes de gymnastique corrective. Les exercices sont pratiqués à l'aide de divers instruments, comme la canne, le cerceau, la corde à sauter ou le trapèze. L'actuelle gymnastique rythmique et sportive (GRS), discipline olympique, en est largement l'héritière. Toutefois la gymnastique de P. H. CLIAS n'eut pas, à l'époque, le même rayonnement que celle de LING ou d'AMOROS.

En France, le colonel François AMOROS (né don Francisco AMORÓS, marquis de Sotelo – Valence – 19 février 1770 / Paris – 8 août 1848) peut être considéré comme un précurseur de la gymnastique ou de l'éducation physique. C'est un officier espagnol qui avait pris, en 1808, le parti de Joseph BONAPARTE. Il fut naturalisé français en 1818.

Son goût pour la pédagogie est prononcé. C'est un émule du pédagogue suisse Johann Heinrich PESTALOZZI (1746/1827), pionnier de la pédagogie moderne, inspiré par Jean-Jacques ROUSSEAU. AMOROS a créé un institut pestalozzien à Madrid.

Sa vaste culture amène les autorités à lui confier la création et le commandement d'un corps de grenadier-gymnastes au début du XIX^e siècle. Il est nommé précepteur de l'enfant d'Espagne en 1807. Joseph BONAPARTE le fera intendant général de la police, puis ministre de l'intérieur. Il se réfugie en France lors du retrait des troupes françaises d'Espagne en 1814.

1818 Le 1^{er} janvier 1818, grâce à une souscription municipale, François AMOROS ouvre le premier établissement public français d'éducation physique destiné aux enfants des écoles : la gymnase de l'Institution Durdan, à Paris.

Ses compétences étant unanimement admises et reconnues, on lui confie la création et le commandement du **Gymnase civil et militaire de Grenelle** et celui des sapeurs-pompiers, en 1819. Il connaît renommée et succès sous la seconde Restauration (1815-1830), qui subventionne les installations nécessaires au développement de sa méthode. Il est nommé inspecteur général des gymnases militaires de France le 15 juillet 1829.

Malgré son décès le 8 août 1848, l'influence d'AMOROS persiste à travers son ouvrage publié en 1830, *Le traité d'éducation physique gymnastique et morale* qui reste le bréviaire de la gymnastique française, à cette époque.

Il y définit la gymnastique comme « *la science raisonnée de nos mouvements et de leurs rapports avec nos sens, notre intelligence, nos mœurs et le développement de nos facultés* ». Au plan pédagogique, la mise en œuvre pratique de ces objectifs repose sur la démonstration, l'accompagnement rythmique et chanté des exercices, leur répétition quantitative et les explications rationnelles qui mobilisent respectivement la vue, l'ouïe, la sensibilité profonde et l'intelligence.

Sa méthode associe la gymnastique élémentaire héritée de LING aux exercices d'application aux agrès qu'il développe considérablement : poutre, portique, octogone, échelles, divers engins de suspension, ainsi que les pyramides humaines. La conception et la fabrication d'agrès nouveaux caractérisent cette période. La gymnastique amorosienne se développe autant dans la bourgeoisie et les gymnases privés que dans les domaines scolaires et militaires, même si ces derniers n'en retiendront qu'une partie, spécifiquement orienté vers la préparation du soldat.

Contexte historique : Joseph BONAPARTE, frère aîné de Napoléon, est fait roi d'Espagne et des Indes en 1808. Après la chute de l'empereur, il s'exile aux États-Unis en 1815. Louis XVIII revient sur le trône le 8 juillet 1815. Cette seconde restauration (1815/1830) se caractérise par une monarchie constitutionnelle.

1835 En plus du Gymnase civil et militaire de Grenelle, créé à Paris par AMOROS (et fermé en 1837), on compte cinq autres gymnases de ce type (Lyon, Strasbourg, Metz, Arras et Rennes). Ils formaient plus de 48 000 militaires en 1843, près de 54 000 en 1844. Beaucoup exerçaient ensuite les fonctions de moniteurs de gymnastique.

1838 Le ministère de la Guerre, très conscient de l'intérêt de la gymnastique dans la préparation du soldat, met en place une commission chargée d'élaborer un règlement de gymnastique destiné à l'armée, mais cela n'aboutit pas.

1846 Une autre commission chargée d'élaborer un règlement de gymnastique destiné à l'armée est mise en place en 1846. Elle est présidée par le général Jacques AUPICK. Elle aboutit à l'instruction du 24 avril 1846

Napoléon LAISNÉ (1810/1896), militaire, émule d'AMOROS, dirigeant de plusieurs gymnases militaires depuis 1831, fait partie de cette commission. Il fonde le gymnase de l'École polytechnique en 1846 et contribue à la rédaction du premier règlement de gymnastique intitulé *Instruction pour l'enseignement de la gymnastique dans les corps de troupe et les établissements militaires*.

En 1847, il est le premier à introduire la gymnastique médicale dans les hôpitaux parisiens. Il est considéré comme le pionnier de la kinésithérapie en France.

En 1849 le ministre de la Guerre lui confiera des plans d'un projet d'école normale de gymnastique militaire à Avon.

1850 La loi du 18 mars 1850 propose de rendre la gymnastique facultative dans les écoles primaires. Il appartient aux communes de prendre en charge cet enseignement.

1852 Dans la continuité de la commission de 1846, à l'initiative du commandant Charles Henri Louis, comte d'ARGY, l'**École normale de gymnastique militaire** est créée par décret du 13 juin 1852 du ministre de la Guerre, le général Achille LEROY de SAINT-ARNAUD. C'est, en quelque sorte, la reprise du Gymnase civil et militaire de Grenelle, créé par AMOROS en 1819 et fermé en 1837.

Cette école est installée à la redoute de la Faisanderie (incluse, à l'époque, sur la commune de Joinville-le-Pont - cf. plan au § 1919, *infra*. Les implantations dans le bois de Vincennes des communes environnantes, Saint-Mandé, Charenton-le-Pont et Joinville-le-Pont, ont été rattachées à Paris, XII^{ème} arrondissement, en 1929). À côté de la redoute de la Faisanderie se trouve un « gymnase de plein air ».

L'histoire du bois de Vincennes est assez tumultueuse. Il a pris cette appellation après la révolution Française, période à partir de laquelle il a fait l'objet de nombreuses implantations militaires, dont la redoute de la Faisanderie (détruite en 1973) et le camp de Saint-Maur, implantation actuelle de l'INSEP.

L'École normale de gymnastique militaire ouvre ses portes le 15 juillet 1852. L'adjectif « normale », issu du latin *norma*, veut exprimer sa mission de codification, de définition de normes et de règles valable pour toutes les autres écoles de même type ou qui en seraient issues.

La direction de l'École est confiée à Louis d'ARGY ; il est secondé par Napoléon LAISNÉ. Tous deux sont des fidèles d'AMOROS et d'anciens membres de la commission de 1846.

L'**objectif initial** de l'école est la **formation du soldat et des moniteurs militaires**. On y pratique la gymnastique, considérée comme base de l'éducation corporelle et morale, ainsi que les sports de combat. De 1852 à 1902, elle applique la méthode de François AMOROS (la « méthode française ») et la méthode allemande du prussien Ludwig JAHN (1742-1811).

Tout comme dans les gymnases civils, comme celui d'Hippolyte TRIAT à Paris, l'exercice individuel n'existe pratiquement pas et l'on travaille en groupe, au commandement. De même que chez les grecs, la danse fait aussi partie du programme.

Le premier stage, organisé du 15 juillet 1852 au 20 janvier 1853, permet d'accueillir 20 officiers et 114 hommes de troupe.

Vers 1860, dès l'apparition des premières sociétés de gymnastiques, l'École développe l'usage des agrès.

Contexte historique : L'année 1852 marque la fin de la II^{ème} République (28 février 1848 – 2 décembre 1852) et le début du Second Empire. Louis-Napoléon BONAPARTE, élu président en décembre 1848, orchestre avec ses proches un coup d'État, le 2 décembre 1851, puis rétablit l'Empire, le 7 novembre 1852, après un plébiscite, mettant fin à la 2^{ème} République.

1854 Le ministre de l'Instruction publique Hippolyte FORTOUL signe l'arrêté du 13 mars 1854 intégrant la gymnastique dans les programmes des lycées, mais en laissant l'initiative de sa mise en œuvre aux chefs d'établissements et collectivités territoriales.

1860 Le sénatus consulte du 18 juin 1860 « *distrain de la dotation de la couronne* » le bois de Vincennes et, par loi du 24 juillet 1860, le concède globalement à la ville de Paris, hormis certains espaces qui demeurent à la disposition du ministère de la Guerre (définis par la [convention du 20 juin 1860](#)), où est implantée l'École.

Quelques années plus tard, en 1867, l'école annexe la redoute jumelle de Gravelle, située à quelques centaines de mètres, pour y implanter des services administratifs, d'intendance et des logements.

Contexte historique : Ces redoutes, construites entre 1840 et 1846, étaient des éléments du système de fortification de Paris ; elles servaient initialement à protéger les soldats hors de la ligne de défense principale. La redoute de la Faisanderie a été rasée en mars 1974, lors de la construction de l'autoroute de l'Est. Sa porte d'entrée a été conservée et reconstruite à côté du stade d'honneur de l'INSEP, symbole d'un établissement précurseur. La redoute de Gravelle a connu d'autres usages après le départ de l'École de Joinville, en 1939.

1869 Par décret du 3 février 1869, signé de Victor DURUY, ministre de l'Instruction publique de Napoléon III, la gymnastique fait partie de l'enseignement dispensé dans les lycées impériaux et les collèges communaux ; elle devient obligatoire dans les écoles normales primaires. Mais l'école ne deviendra obligatoire qu'en 1882.

Le certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (CAEG) est créé en 1869, par une circulaire du 12 mars, complété par un arrêté du 25 novembre, fixant la nature des épreuves.

Sans être universitaire, c'est toutefois le premier diplôme officiel d'éducation physique, même si ce concept n'est pas encore utilisé. Faute d'autres écoles spécialisées pour former des enseignants, c'est l'École normale de gymnastique militaire de Joinville qui assurera cette mission, en complément.

1870 La guerre de 1870 (de juillet 1870 à janvier 1871) suivie par la Commune de Paris (de mars à mai) entraîne une fermeture provisoire de l'école.

Contexte historique : Le désastre de Sedan met fin au second Empire ; c'est le début de la 3^{ème} République. En mai 1871, Adolphe Thiers, chef du nouveau pouvoir exécutif, écrase la Commune. Le 31 août, il devient président de la 3^{ème} République.

- 1872** L'École est rouverte le 1^{er} avril 1872, avec à sa tête le commandant FÉRAUDY. Pour les militaires, le rôle dévolu à la gymnastique apparaît encore plus important qu'antérieurement, dans un contexte de revanche nationale.
- Par décret du 6 août 1872, elle devient alors l'**École normale de gymnastique et d'escrime de Joinville-le-Pont**. La division escrime, faisant dorénavant l'objet de formations spécifiques, s'installe dès 1873 dans des baraquements aménagés au camp de Saint-Maur, site actuel de l'INSEP. Les effectifs des « stagiaires » peuvent aller jusqu'à 300, dont 100 pour la division escrime, auxquels s'ajoutent une trentaine d'officiers. Les cours durent cinq mois jusqu'en 1902, puis sont ramenés à trois mois pour pouvoir accueillir davantage d'élèves. La formation est plus longue en escrime.
- L'école de Joinville n'est plus réservée à l'infanterie de l'armée de Terre. Elle s'ouvre à la Marine. Le succès des fêtes annuelles qu'elle organise, de type exhibitions de gymnastique, voire d'acrobaties, témoigne de sa réputation. L'instruction dispensée vise à former de bons professeurs de gymnases. L'entraînement physique est assez intense, bien que parfois en décalage avec les nécessités du terrain régimentaire, mais la formation théorique, faite essentiellement en anatomie et en physiologie, demeure assez sommaire. L'empirisme, à la base des méthodes d'AMOROS, commence à être critiqué.
- Contexte historique : Le mouvement sportif civil se développe parallèlement en France, partageant parfois avec l'École, pour partie, l'objectif de « revanche nationale ». Ainsi en est-il de l'*Union des sociétés de Gymnastique de France*, créée en 1873. Par ailleurs, dans un cadre purement civil et une perspective d'esprit davantage pacifique, la première société de football association est fondée en 1880, le *Racing-Club de France* en 1882, le *Stade Français* en 1883, l'*Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques* en 1887. Pierre de COUBERTIN propose le rétablissement des Jeux olympiques en 1892.
- Le sport scolaire et universitaire se structure également en 1888 et 1889. En octobre 1888 est créée la *Ligue Nationale de l'Éducation Physique (LNEP)*, présidée par Marcellin BERTHELOT, chimiste et biologiste de formation, ancien ministre de l'Instruction publique (1887/1888). Le commandant CASTEX, commandant de l'École de Joinville, fait partie de ses membres. Fin 1888, la LNEP envoie ses moniteurs de l'*École normale des Jeux scolaires* en démonstration à l'École de Joinville.
- L'orientation de la LNEP, bien incarnée par l'un de ses fondateurs, Paschal GROUSSET, vise à promouvoir le sport en tant qu'hygiène de vie, avec un idéal de fraternisation et d'éducation populaire. Elle rejette la compétition, considérée comme politiquement et moralement néfaste, s'opposant ainsi aux orientations de Pierre de COUBERTIN et à celles du *Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation*, créé le 1^{er} juin 1888, présidée par Jules SIMON, ancien ministre de l'Instruction publique. Ces orientations semblent partagées par le Dr. Philippe TISSIÉ (cf. *infra*).
- Le physiologiste Étienne-Jules MAREY, inventeur de la chronophotographie, succède à Marcellin BERTHELOT à la présidence de la LNEP en 1890. S'exprime alors une volonté de former des enseignants d'éducation physique civils. À défaut d'une « école normale », un *Institut libre d'éducation physique* est créé, où Georges DEMENÿ (cf. *infra*) donnera des conférences.
- Sur le plan politique, le parti républicain devient majoritaire en 1879. À l'initiative de Jules FERRY, les lois scolaires de 1881 et 1882 instaurent l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïc.
- 1876** Napoléon LAISNÉ est nommé professeur de gymnastique de l'École normale primaire d'instituteurs de la Seine le 1^{er} octobre.
- 1880** Jules FERRY étant ministre de l'Instruction publique du 4 février 1879 au 23 septembre 1880, la « loi George » du 27 janvier 1880 instaure la pratique obligatoire de la gymnastique à l'école primaire dans tous les établissements d'Instruction publique de garçons dépendant de l'État, des départements et des communes.

1881 Les lois du 16 juin 1981 et du 28 mars 1982, dites « Lois Jules FERRY », rendent, respectivement, l'école gratuite, puis l'instruction primaire obligatoire et laïque. Un décret du 18 janvier 1882 rendra (théoriquement) obligatoire l'enseignement de l'éducation physique pour les filles. Mais il ne sera pas mis en application. Le décret du 25 mars 1924 le reprendra, plus de 40 ans après.

Toujours en l'absence d'autres centres de formation que l'École normale de Joinville, ce sont donc naturellement et très majoritairement des anciens militaires diplômés du CAEG qui enseigneront la gymnastique dans les établissements scolaires. Joinville exercera, *de facto*, une réelle influence dans le domaine de l'éducation.

1886 Le 12 avril, René GOBLET, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes, signe un décret prévoyant que l'enseignement de la gymnastique dans les collèges et lycées de jeunes filles est confié à des dames. À cette époque, dans les écoles primaires, l'horaire hebdomadaire est de deux heures et demie.

1888 Le Dr Philippe TISSIÉ fonde la puissante Ligue girondine de l'éducation physique (LGEP), qui milite pour une éducation sportive locale propice à l'épanouissement et la santé des enfants, filles et garçons, de toutes classes sociales. Respectueux des différences, il s'oppose à la notion de compétition et à l'approche de Pierre de COUBERTIN. La LGEP est l'ancêtre de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV).

1892 Napoléon LAISNÉ, devenu inspecteur de la gymnastique dans les écoles primaires de Paris, crée un cours d'information pour les instituteurs parisiens. Ce « Cours normal de la ville de Paris » se déroule bd. de Sébastopol, puis au gymnase Huyghens.

1900 Dans le cadre de l'*Exposition universelle* se tient également à Paris un Congrès international d'éducation physique. Le courant d'idée fondé sur une démarche davantage scientifique, illustrée par la méthode suédoise de LING, s'exprime majoritairement. Le général ANDRÉ, ministre de la Guerre, les reprend à son compte en 1902. Un règlement militaire du 22 octobre 1902 s'inspire, au moins pour partie, des principes analytiques de la méthode de LING.

Par ailleurs, un **laboratoire de physiologie** est créé à l'école de Joinville le 20 août 1901. Il est confié à un civil, Georges DEMENÏ, considéré ensuite comme le fondateur de l'éducation physique scientifique. Il a antérieurement été le collaborateur d'Étienne-Jules MAREY et a participé, comme lui, au fonctionnement de la LNEP. Jusqu'au 3 décembre 1907, date de son départ de l'école dans un contexte intellectuellement conflictuel, DEMENÏ va s'efforcer d'améliorer le système suédois, qu'il critique vivement, en se fondant sur la démonstration expérimentale, développer la biomécanique, introduisant la chronophotographie pour l'analyse du mouvement, dont la vocation est autant scientifique que pédagogique. Il perfectionne également l'utilisation du ralenti dans le cinéma scientifique. Il fera évoluer le règlement militaire de 1902, jugé trop analytique (*cf.* la fiche de repères historiques [Médecine et sciences à l'INSEP](#)).

La pression des officiers élèves, qui aspirent à des contenus de formation spécifique, plus conformes à leur niveau culturel et les distinguant de la troupe, contribue à rendre davantage prépondérant l'enseignement théorique dans l'instruction. Ces mêmes officiers délaissent aussi progressivement la gymnastique traditionnelle enseignée à l'École, au profit de différents sports (boxe, natation, cyclisme, canotage, athlétisme, etc.), outre l'escrime, déjà introduite en 1872

1903 Georges DEMENÏ, dans la continuité du cercle de gymnastique rationnelle qu'il avait créé en 1880, crée un cours supérieur d'éducation physique, rattaché à l'université de Paris, ce qui constitue une forme d'autonomisation des civils par rapport aux militaires, dans la formation des enseignants. Cela contribuera sans doute à alimenter les conflits qui amèneront à son départ de l'École, quatre années plus tard.

Ce cours supérieur permettra d'accéder au certificat d'études supérieures en EP après une formation de cinq semaines. Mais cette brièveté comme le faible nombre de personnes formés n'a que peu d'incidence sur l'enseignement.

Le degré supérieur du CAEG deviendra obligatoire pour enseigner dans le secondaire en 1907.

1904 À partir de 1904, le sport figure au programme d'instruction de l'École, dirigée alors par le commandant COSTE. De 1906 à 1914, de nombreux Joinvillais participent à des compétitions sportives militaires et civiles, où ils s'illustrent souvent très majoritairement. Ce sera notamment le cas en 1914, au très prisé concours de l'athlète complet, remporté par le Joinvillais Géo ANDRÉ, suivi de cinq autres Joinvillais classés derrière lui, devant 2 750 concurrents.

Cette entrée progressive du sport à Joinville, à partir du début du XX^e siècle, d'abord faite par des officiers que l'austère gymnastique rebute, introduit de potentiels conflits idéologiques, entre une gymnastique patriotique pour une préparation guerrière et une pratique sportive davantage de loisirs, visant l'épanouissement de l'homme, dans une perspective davantage pacifiste.

Bien qu'ayant cédé le commandement de l'École en 1906, c'est également à la suite de l'initiative du commandant COSTE que s'ouvre en 1908 une nouvelle action au profit de l'instruction publique. La création d'une *Division des instituteurs* permet à ces derniers, durant leur service militaire, de bénéficier pendant dix semaines d'une formation à l'enseignement de l'éducation physique. L'effectif des promotions augmentera jusqu'en 1913, passant de 300 à 600. Un degré supérieur du CAEG sera également créé en 1908.

L'enseignement théorique comprend de l'anatomie, de la physiologie et une pédagogie spécifiquement élaborée.

Progressivement, à partir du début du XX^e siècle, l'École s'implique donc au-delà de la sphère militaire, ce qui fait néanmoins l'objet de quelques critiques internes ou externes. Elle profite à la fois de l'obligation de la gymnastique dans les écoles publiques et de l'absence de dispositifs de formation à l'éducation physique scolaire.

En 1904 est constituée avec l'Armée et l'Instruction publique une commission interministérielle d'unification des règlements d'éducation physique. Elle est à l'origine du *Manuel d'exercices physiques* de 1908. Ce nouveau concept d'*éducation physique* commence alors à se substituer à celui de *gymnastique*, notamment sous l'influence de DEMENÏ, qui adopte une position éclectique vis-à-vis des différentes méthodes (amorosienne, suédoise, etc.) et du nouveau courant sportif.

Tout cela aboutira en 1910 à un nouveau règlement de l'École, concrétisé par l'instruction du 1^{er} septembre 1912.

C'est également autour de 1904 que Georges HÉBERT, officier de marine, observe pendant ses navigations, les activités physiques des marins et des populations rencontrées. Influencé par le Dr Paul CARTON, son contemporain, il en tire des conclusions sur l'entraînement et l'entretien physique des militaires, élaborant une méthode qu'il met en œuvre en 1904 à l'école des fusiliers-marins de Lorient, qu'on nommera la « *méthode naturelle* ».

Contexte historique : Le *Comité international olympique* (CIO) est créé en 1894. Les premiers Jeux olympiques modernes se déroulent du 6 au 20 avril 1896, à Athènes. Selon le CIO, ils réunissent 241 sportifs de 14 pays différents. Neuf disciplines sportives sont inscrites au programme (athlétisme, cyclisme, escrime, gymnastique, haltérophilie, lutte, natation, tennis, tir).

Les deuxièmes Jeux olympiques modernes se déroulent à Paris en 1900. Ils font partie des festivités proposées par l'Exposition universelle, qui en assure l'organisation. Ils se déroulent durant 5 mois. Un vélodrome de 40.000 places est construit pour l'occasion au bois de Vincennes, où l'ensemble des compétitions devaient se dérouler. Ce ne sera finalement le cas que pour 2/3 d'entre elles, pour des raisons financières et pratiques. Toujours selon le CIO, 997 athlètes de 24 nations se sont affrontés dans 90 épreuves et dans 19 sports. Mais la participation dans les compétitions organisées par l'Exposition, y compris des compétitions scolaires purement nationales, aurait été de l'ordre de 70.000 personnes, dont près de 2.000 étrangers, preuve de l'engouement pour le sport en ce début de nouveau siècle.

Sur le plan politique, le régime républicain s'est profondément enraciné dans la population, avec le ralliement progressif, en nombre croissant, des monarchistes et des catholiques. À la veille de la Première Guerre mondiale, la III^{ème} République a su surmonter ses plus graves crises (boulangisme, affaire DREYFUS, etc.).

1906 Après un passage assez rapide comme cadre à l'École normale de gymnastique et d'escrime de Joinville, où il rencontre Georges DEMENÏ, Georges HÉBERT s'inspire de ses diverses expériences pour formaliser, à partir de 1906, une *méthode d'éducation physique naturelle*, opposée à la méthode suédoise et à la spécialisation sportive. Il sera nommé ensuite directeur des exercices physiques dans la marine. Il publiera plusieurs ouvrages techniques sur l'éducation physique militaire puis acceptera, en 1913, la direction technique du Collège d'athlètes de Reims construit par le marquis Melchior de POLIGNAC, membre du Comité international olympique (CIO). Il y sera notamment chargé d'assurer la préparation de sportifs aux VI^{ème} Jeux olympiques prévus à Berlin en 1916 (annulés du fait du premier conflit mondial). Il accueillera Georges DEMENÏ à Reims, pour la partie scientifique.

1907 Le degré supérieur du CAEG est créé. Il devient obligatoire pour enseigner dans le secondaire (collèges et lycées).

Par ailleurs, le 17 janvier, dans la perspective des Jeux olympiques de Londres de 1908, un nouveau *Comité olympique français* (COF) est créé. Celui constitué en 1894, à la naissance du mouvement olympique, avait été prévu pour une période temporaire. Jusqu'à 1911, le COF a des difficultés à se structurer. Il ne se stabilisera qu'après.

Le 23 mai 1908 se crée un *Comité national des sports – syndicat des fédérations sportives* (CNS). Après des périodes d'opposition et de rapprochement, COF et CNS fusionneront pour donner naissance au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) le 22 février 1972. Il sera reconnu par le Comité international olympique (CIO) l'année suivante.

1914 Le général DUBAIL, inspecteur général des écoles, souligne dans un rapport la faiblesse des moyens et installations de l'École de Joinville.

L'École ferme en août 1914, à la suite de la déclaration de guerre. Ses casernements sont utilisés pour les soldats de l'arrière, en formation ; la redoute de la Faisanderie sert de parc à fourrage, ses stades de pâtures.

1916 En plein conflit, l'École rouvre en mai 1916. Elle devient *Centre d'instruction physique*. Ses missions sont radicalement différentes. La circulaire ministérielle du 12 février 1917 les précise. Malgré une désorganisation totale et un très grand dénuement matériel, elle doit assurer le renforcement physique des blessés « récupérables » et une préparation militaire spécifique (dont le combat à la baïonnette, à la grenade et au corps à corps) des classes qui seront prochainement appelées à combattre.

Un *Guide pratique d'Éducation physique* et un *Programme d'instruction* sont élaborés, donnant un cadre de travail aux 21 *Centres régionaux d'instruction physique* (CRIP), créés en 1916.

Dans les autres pays, il n'existe à cette époque aucun établissement disposant de telles installations scientifiques au profit de l'éducation physique et du sportif. L'École reçoit de très nombreuses visites de délégations du monde entier. Mais les approches scientifiques évoluent ; à celle, « mécaniste », de DEMENÿ a succédé celle, plus physiologiste, de Maurice BOIGEY.

Toutefois cette expansion géographique de l'École, complétée par des installations pour la natation et l'aviron sur la Marne, aggrave aussi son éclatement, d'autant plus que le patrimoine immobilier, constitué pour une bonne part de simples baraquements, ne fait que se dégrader, dans un contexte budgétaire de pénurie.

Dès 1919 s'impose l'idée d'une nouvelle implantation, moderne et « en dur ». Elle mettra plus de vingt ans à se concrétiser... En mai, Adolphe CHÉRON, député et par ailleurs président de l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation au service militaire, propose à la Chambre des députés la résolution n° 313, « *ayant pour objet la création d'un Institut national d'éducation physique* » avec, pour missions, de :

- former les professeurs d'éducation physique pour l'instruction publique, pour l'armée et la marine ;
- spécialiser des médecins civils et militaires ;
- organiser un laboratoire de physiologie et de chimie biologique fonctionnant comme une annexe de la chaire de physiologie du Collège de France ;
- perfectionner la méthode française par la recherche et la vérification expérimentale.

Pour Adolphe CHÉRON, la direction de cet institut devrait naturellement être confiée à l'armée, « *première bénéficiaire des effets de l'entraînement physique* ». Mais ce sujet fera toujours débat, parfois polémique, entre partisans d'une option civile ou militaire. De même en sera-t-il pour le lieu d'implantation (Fort de Nogent, Enghien, Paris, dans les locaux de Lacroix, etc.), mais le site de l'École de Joinville semble le plus approprié.

L'année 1919 marque aussi la reprise des grandes démonstrations de gymnastique, fondement historique de la réputation de l'École.

Contexte historique : C'est également en 1919 que sont organisés, du 22 juin au 6 juillet, à l'initiative des Américains, les *Jeux Interalliés*, qu'ils financent en quasi-totalité. Hormis une partie des compétitions d'escrime qui sont organisées dans les locaux de l'École, ces jeux se déroulent à côté d'elle, dans un stade de 35 000 places construit spécialement pour l'occasion dans le bois de Vincennes, baptisé stade PERSHING. Dix-huit nations alliées sur vingt y envoient une délégation. Elles concourent dans douze disciplines sportives. L'École n'a été chargée de préparer les compétiteurs français que bien tardivement. À l'occasion de ces jeux, certains officiers de l'École, qui n'y brillent pas, découvrent que la réussite dans le sport de haut niveau nécessite des qualités et un entraînement spécifique, s'éloignant de la pratique amateur.

1920 Ces réflexions amènent l'École à réorienter un peu son action. Cela se concrétise peu après : elle est chargée d'assurer la préparation des équipes de France pour les Jeux olympiques organisés à Anvers l'année suivante, en 1920. L'ancienne gymnastique et l'éducation physique ne sont plus ses seules missions. Elle est désormais chargée d'assurer la préparation des sportifs français inscrits dans les compétitions internationales, principalement les militaires et les sportifs du contingent sous les drapeaux. C'est là l'embryon du *Bataillon de Joinville*, formellement créé en 1956. De nombreux sportifs passés par l'École s'illustrent dans des compétitions internationales (comme Georges CARPENTIER) ou aux Jeux olympiques de 1920 (avec Joseph GUILLEMOT et Paul FRITSCH), puis de 1924 (organisés à Paris), avec Charles RIGOULOT.

Les archives de l'École attestent également la présence d'une *cinémathèque* dès les années 1920. L'utilisation de l'image fixe et animée, la capitalisation des savoirs et la valorisation des connaissances, avec le *Musée pédagogique de l'École de Joinville*, se sont donc imposées très tôt au sein l'établissement, notamment avec Georges DEMENÏ à partir de 1901.

Maurice BAQUET, qui deviendra, entre autres, directeur technique de l'INS (*cf. infra*), participa, encore mobilisé, aux Jeux interalliés de 1919. Il intégra ensuite l'École et obtint son diplôme en avril 1920. Il fut le major de sa promotion. Il obtint le degré supérieur du CAEG en 1922. Après un détachement en Pologne cette même année, il revint à l'École de Joinville comme moniteur chef, de 1926 à 1931, puis fut promu professeur à l'École normale d'éducation physique (ENEP) en 1935.

1921 Dans le Gouvernement d'Aristide BRIAND, Henry PATÉ, est chargé, au ministère de la Guerre, d'une mission temporaire concernant l'éducation physique et la préparation militaire.

Cette même année, Joseph PASCOT (futur colonel, commissaire général aux sports en avril 1942, dans le gouvernement de Pierre LAVAL, *cf. infra*), fait partie des stagiaires de l'École normale de gymnastique et d'escrime. Il sera instructeur en 1926. Il publiera alors plusieurs ouvrages, dont des réflexions sur l'éducation physique et le sport.

1922 Dans le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, confié à Léon BÉRARD, est créé, par décret du 3 mars, un service provisoire de l'éducation physique et des sports pour tous les établissements relevant de ce département ministériel et du sous-secrétariat d'Etat à l'enseignement technique.

1923 Les premières instructions officielles (IO) de l'éducation physique scolaire (1^{er} degré) paraissent en 1923.

1925 L'École normale de gymnastique et d'escrime, créée en 1872, devient alors l'**École supérieure d'éducation physique** (ESEP) de Joinville-le-Pont, par décision ministérielle du 10 décembre 1925, reconnaissant ainsi son rôle national. En plus de ses missions antérieures, elle s'intéresse à présent au développement de l'éducation physique féminine et lance quelques initiatives au profit de la gymnastique d'entretien et du sport de masse.

Mais le régime budgétaire de rigueur fait craindre à certains sa fermeture, d'autant plus que le patrimoine continue à se dégrader.

Néanmoins, entre 1927 et 1930, l'École publie les trois tomes de son nouveau Règlement général, fondement de la Méthode Française d'éducation physique. Ses approches sont scientifiques (fondées notamment sur la physiologie), pédagogiques, ouvertes sur les sports individuels et collectifs, sans oublier l'éducation physique militaire et la rééducation. Elle « *consacre le triomphe de l'éclectisme* ».

Toutefois les instances médicales et les universités commencent alors à contester le monopole Joinvillais en matière d'éducation physique. Elles revendiquent la formation des professeurs d'éducation physique. Cette demande est satisfaite en 1928, qui voit se créer les *Instituts régionaux d'éducation physique* (IREP), rattachés aux facultés ou écoles de médecine.

1927 Depuis le départ de Georges DEMENÏ, la formation du cours supérieur d'éducation physique s'effectue au lycée Michelet de Vanves, sous la responsabilité du Pr LATARGET.

Cette même année 1927, Gaston ROUX (1896-1969), soldat sorti du rang, devenu officier (futur directeur général de l'éducation physique et des sports du 1^{er} février 1946 jusqu'en 1958 – cf. *infra*), suit un stage à l'ESEP de Joinville. En 1928, il sera détaché au cabinet du sous-secrétaire d'État à l'éducation physique. Militant socialiste, il travailla par la suite avec les divers ministères et deviendra directeur du cabinet de Léo LAGRANGE en 1936.

Par ailleurs, décision structurante très importante, les instituts régionaux d'éducation physique (IREP) sont créés par décret à partir de fin 1927, notamment sous l'impulsion de plusieurs personnalités du monde médical du XIX^e siècle et principalement du Dr Philippe TISSIÉ, partisan de la méthode de gymnastique suédoise qu'il avait découverte en 1888 (cf. la fiche de repères historiques [Médecine et sciences à l'INSEP](#)).

Le système universitaire belge s'était organisé ainsi antérieurement.

Pour le Dr TISSIÉ, acteur du courant hygiéniste (comme Louis PASTEUR), créateur de la Ligue girondine d'éducation physique (LGEP), ancêtre de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV), l'éducation physique ne peut être légitimée et reconnue dans le système éducatif que s'il existe des professeurs compétents formés au sein de l'université, comme les autres enseignants. Mais, ce faisant, ces orientations renforcent la « vassalisation » médicale des futurs enseignants.

Les IREP poursuivent deux objectifs : former les enseignants d'éducation physique du secondaire et spécialiser les docteurs en médecine du sport.

Le premier IREP voit le jour au sein de la faculté de médecine de Bordeaux, en décembre 1927. Il sera suivi de 11 autres créations l'année suivante.

À partir de décembre 1927, la création des IREP, rattachés aux facultés ou écoles de médecine, met fin au monopole historique des militaires dans la formation des professeurs d'éducation physique.

L'IREP de Paris sera transformé en *École normale d'éducation physique* (ENEP), en 1933 (cf. *infra*), puis en *École normale d'éducation physique et sportive* (ENEPS), sous le régime de Vichy. En 1945, elle prendra le nom d'*École normale supérieure d'éducation physique et sportive* (ENSEP).

En 1956, l'ENSEP (garçons) rejoindra l'Institut national des sports (INS), 11 avenue du Tremblay, à Paris, au sein d'un ensemble administratif appelé « les établissements de Joinville » (décret du 26 mars 1960). De 1970 à 1973, l'école deviendra mixte. Elle fusionnera en 1975 avec l'INS pour former l'Institut national du sport et de l'éducation physique (cf. chapitre II).

Les IREP préfigureront les unités de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS), le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) étant créé en 1975 et la licence en 1977.

1928 Pour la première fois dans l'histoire de l'administration française, 1928 est l'année de la création d'une **structure ministérielle** chargée spécifiquement de **l'éducation physique** au sein du gouvernement de Raymond POINCARÉ (13 novembre 1928 – 29 juillet 1929). Il s'agit du sous-secrétariat d'État au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, chargé de l'Éducation physique, confié à Henry PATÉ.

Antérieurement, c'était le ministère de la Guerre qui finançait l'éducation physique en France.

1929 Le capitaine André CLAYEUX, Joinvillais, ancien champion de France d'athlétisme (triple sauts) en 1924, est membre du conseil d'enseignement de l'École, responsable des sports athlétiques. On le retrouvera plus tard dans l'équipe de Léo LAGRANGE, puis, en 1945, lors de la création de l'INS, qu'il décide peu après sa nomination comme directeur des sports, le 1^{er} janvier 1945.

Le bois de Vincennes est officiellement incorporé à Paris, dont il constitue une excroissance, en 1929 (le château revenant à la ville de Vincennes en 1934).

1930 Les sites et activités de l'École sont répartis de la manière suivante :

Redoute de la Faisanderie

- Gymnases d'ARGY et BONVALOT (couverts).
- Stade d'honneur avec pistes, sautoir aires de lancer, rings, etc.
- Plusieurs terrains d'entraînement pour l'éducation physique, le football, le rugby, etc.
- Salle de conférence avec cinéma : salle DEMENÿ.

Redoute de Gravelle

- Service des matériels et approvisionnement.
- Logements pour officiers et sous-officiers.

Camp de Saint-Maur

- Bureaux, salle de travail et de conférences de la division escrime.
- Logements pour les stagiaires de la division escrime.
- Pistes pour l'escrime en plein air.
- Stade d'entraînement avec piste, sautoir, etc.
- Plusieurs terrains de sports collectifs.

Quartier des canadiens

- Bureaux du commandant de l'École et des services administratifs.
- Laboratoires d'anatomie, physiologie, radiologie et chimie.
- Station de photographie et cinématographie.
- Les bibliothèques et le musée pédagogique.

Néanmoins le projet de reconstruction de l'École s'enlise. Elle se trouve également menacée d'un transfert vers d'autres sites, car plusieurs sont envisagés. Divers hommes politiques s'impliquent activement pour une nouvelle construction, sur le camp de Saint Maur, dont Henry PATÉ, puis Adolphe CHÉRON, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Éducation nationale, chargé de l'éducation physique en 1933 et 1934.

Comme en atteste son livre d'or, les huit différents sous-secrétaire d'État qui se succéderont entre 1929 et 1934 viendront visiter l'École, un passage quasi obligé dans le cadre de leurs fonctions, souvent brèves... Ils déploreront, comme le fera également la presse, sa dégradation progressive et continue.

Dans un climat polémique, les débats sur le pilotage civil ou militaire de l'établissement que l'on projette de construire ne sont pas tranchés. La presse ironise.

1931 Le décret du 12 août 1931 (Journal officiel du 20 août, p. 9 161) remplace le degré supérieur du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (CAEG), créé en 1907 (le CAEG l'ayant été en 1869), par le certificat d'aptitude à l'éducation physique (CAEP). La formation passe à deux ans. Il traduit un renforcement des études universitaires au plan médical, en anatomie et physiologie, conformément aux souhaits du Dr Paul CHAILLET-BERT (*cf. infra*). Mais cela suscite de fortes résistances du corps enseignant, s'inquiétant d'une approche trop scientifique, au détriment d'une approche pédagogique.

1933 La servitude militaire du terrain de Saint-Maur (devenu propriété de la ville de Paris) est levée et transférée au bénéfice du service chargé des sports du ministère de la Santé Publique. La création d'une *École normale d'éducation physique* (ENEP) est envisagée dans l'enceinte du camp de Saint-Maur. L'ensemble des terrains représente une surface de 32 ha. Un premier programme de travaux est établi et donne lieu à un concours national d'architecture (cf. le plan de janvier 1937 in Simonet, 1998, p. 162).

L'implantation de l'ENEP est prévue le long de la route du champ de manœuvre. Des travaux seront engagés après la Deuxième guerre mondiale, mais ne seront jamais terminés (on les appellera « *les ruines de Pompéi* »). Ils seront rasés dans les années 1960.

Sera implanté à la place le bâtiment U, seul Centre régional d'éducation populaire (CREP). Transplanté ensuite à Châtenay-Malabry pour constituer un CREPS, le bâtiment U abritera la bibliothèque de l'INSEP et les locaux d'accueil des mineurs de l'Institut. Ce bâtiment sera rasé au début des années 2000, la ville de PARIS ayant récupéré la parcelle de terrain correspondante (cf. § 1940, *infra*).

L'ENEP est formellement créée par un décret du 23 juin 1933, abrogé et modifié par celui du 5 octobre, qui la fusionne avec le Cours de perfectionnement et l'IREP de Paris. Sa mission est de former les professeurs d'éducation physique. Les élèves sont recrutés parmi les candidats reçus au certificat d'aptitude à l'éducation physique, 1^{ère} partie, ce CAEP venant d'être créé deux ans plus tôt. Ils obtiennent un nouveau diplôme, le certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique (CAPEP).

Pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement de l'EP(S), les titulaires du CAPEP obtiennent ainsi l'équivalence d'une licence universitaire, bien que, paradoxalement, l'ENEP, considérée comme le lieu de l'excellence en EP, supérieure à celle des IREP, n'ait pas de statut universitaire.

L'École est placée sous l'autorité du sous-secrétariat d'Etat chargé de l'éducation physique. Sa gestion est assurée par l'université de Paris. Mais, comparée aux autres écoles normales, son organisation administrative et matérielle est fragile.

Son implantation dans le bois de Vincennes ne se fait pas, les travaux étant retardés (la première pierre ne sera posée qu'en 1937). L'ENEP s'installe à Paris, rue Lacretelle, puis est de nouveau séparée de l'IREP. Après une année de transition, où les cours théoriques sont organisés rue de Tilsitt, dans des locaux du ministère de la Santé, et au stade Roland-Garros pour les cours pratiques, l'École s'installe de manière provisoire au 40, boulevard Jourdan, à Paris, dans l'attente des travaux sur le camp de Saint-Maur.

La direction de l'ENEP est confiée initialement au Dr Paul CHAILLET-BERT (l'un des fondateurs de la Fédération internationale de médecine du sport en 1926). Ernest LOISEL lui succédera du 1^{er} novembre 1935 au 18 octobre 1941.

Jean GUIMIER, qui joua un rôle important en 1945 pour la réorganisation des CREPS, fut parmi les reçus au premiers concours de recrutement de l'ENEP, en 1933.

Sous le régime de Vichy, l'ENEP se transformera en 1940 en *École normale d'éducation physique et sportive* (ENEPS), en École d'instruction militaire et sportive de Paris (de 1941 à 1942), puis se scindera en deux *Écoles normales supérieures d'éducation physique et sportive* (ENSEPS), l'une masculine, qui s'installera dans le bois de Vincennes, l'autre féminine, qui s'implantera à Châtenay-Malabry, futur CREPS d'Ile-de-France (cf. *infra*).

1934 Le commandant LEGROS dirige l'École de Joinville à partir du 1^{er} janvier 1934, jusqu'à sa fermeture, en 1939. Dès 1927, il avait travaillé au cabinet d'Henry PATÉ sur le projet de reconstruction. Gaston ROUX, lieutenant à l'époque, fut son adjoint à l'issue de son stage à Joinville.

Un concours d'architecte est lancé le 15 octobre pour la construction d'un Centre national d'éducation physique (CNEP) sur le camp de Saint-Maur (Journal officiel du 16 octobre 1934). 71 postulants candidatent et présentent plusieurs projets. Le jury retient en février 1935 une équipe de trois architectes, M. Georges BOVET, premier second Grand prix de Rome, M. BERTHELOT et M. CUZOLS. Le projet demeure civil et militaire. Il est même envisagé qu'il puisse servir d'hôpital militaire, ce qui amène à prévoir de larges couloirs, notamment dans les bâtiments A, B, G et H.

En outre, par délibération de juillet 1934, la ville de Paris confirme l'autorisation donnée au ministre de la Santé publique de reconstruire sur les terrains du camp de Saint-Maur, au bois de Vincennes, des bâtiments destinés à l'Institut national d'éducation physique (cf. bulletin municipal officiel du samedi 28 juillet 1934, p. 3035 – [délibération n° 42 de juillet 1934](#)).

Pendant ce temps, la situation des locaux de l'École de Joinville, appelée École supérieure d'éducation physique (ESEP) depuis 1925, ne fait que se dégrader. Le matériel de recherche, encore de grande valeur, est menacé, dans un contexte où la qualité des enseignements et des travaux est encore reconnue, même au plan international.

Contexte historique : La fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), fédération omnisport, se crée en 1934, par fusion de la Fédération sportive du travail (FST) et de l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (USSGT). En 1936, elle deviendra le meilleur soutien de la politique du nouveau secrétaire d'État aux sports et aux loisirs, Léo LAGRANGE.

1935 Ce n'est finalement qu'en mars 1935 que s'engage un débat parlementaire en vue d'une loi autorisant la reconstruction de l'ESEP. Dans un contexte gouvernemental instable, après Henri QUEUILLE puis Ernest LAFONT, ce projet de loi est soutenu par Louis NICOLLE, ministre de la Santé et de l'Éducation physique (du 24 janvier au 4 juin 1936), et Joseph CAILLAUX, président de la commission des finances du Sénat.

Le projet de loi est adopté à la quasi-unanimité le 20 mars 1936 ; la loi autorisant la reconstruction de l'ESEP est signée le 30 mars 1936 par Albert LEBRUN, Président de la République (Journal officiel du 1^{er} avril). Elle prévoit un montant de 26 millions de travaux répartis sur deux tranches et trois années (1936 à 1938). L'État cède par ailleurs à la ville de Paris, pour 6,5 millions de francs, des terrains dépendant des redoutes de la Faisanderie et de Gravelle.

1936 Par convention du 4 juin 1936, le ministère des Armées remet au ministère de la Santé et de l'Éducation physique les terrains précédemment mis à sa disposition depuis 1860. Pour autant, le projet de construction de ce qu'on appelle alors le *Centre national d'éducation physique* (CNEP) doit abriter l'*École supérieure d'éducation physique* (ESEP) pour la partie militaire et l'*École normale d'éducation physique* (ENEP) pour la partie civile, établissement créée en 1933 (cf. *supra*).

Le CNEP « est destiné à l'enseignement théorique et pratique des méthodes d'éducation physique et des techniques sportives à des élèves civils et militaires ainsi qu'à l'entraînement d'athlètes sélectionnés (sports individuels et sports collectifs), aux études et aux recherches de physiologie appliquées au perfectionnement des méthodes d'éducation physique », comme l'indique le dossier remis aux candidats au concours d'architecture.

Il est prévu que les militaires s'installeront sur la majeure partie du site, l'ENEP seulement sur la partie nord, le long de la route du champ de manœuvre

La réunion des deux écoles est retenue à la fois pour des raisons d'économie, de rentabilité d'installations communes, d'entraînement et de recherche, notamment, et parce que l'on imagine que les échanges entre elles seront mutuellement profitables. On envisage même une unité de doctrine et l'institution d'une méthode française d'éducation physique. L'école militaire envisage de rétablir une formation des instituteurs pendant leur séjour « sous les drapeaux ».

Afin « de permettre l'examen des athlètes dès leur sortie de piste », il est également prévu, au plus près des installations sportives, la construction d'un imposant pavillon des laboratoires, le long de l'avenue de la Pyramide, dans la continuité des ambitions scientifiques et médicales de l'École, affirmée depuis le début du siècle. Il doit regrouper les organes de recherches théoriques et pratiques, le musée, la documentation, les bureaux du personnel médical, des locaux d'accueil pour les visiteurs et chercheurs étrangers.

- 1937** Par décret du 10 mars 1937 est créé le brevet sportif populaire ([BSP](#)) par Léo LAGRANGE, sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs auprès du ministre de la Santé publique, et son équipe, dont font partie André CLAYEUX et un autre officier, Jean LACABANNE, futur sous-directeur de l'éducation physique, des sports et du plein air, successeur de Gaston ROUX en 1958 (cf. le [programme](#) du séminaire du CHMJS du 30 novembre 2004 et le [Cahier d'histoire n° 3](#) de décembre 2007, ainsi que son contenu, accessible dans la rubrique [Historique des travaux et publications](#) du comité, à l'année 2007).

Le 1^{er} septembre, sur l'emplacement du bâtiment A, la première pierre de nouveaux bâtiments est posée par Léo LAGRANGE, sur le camp de Saint Maur. Léo LAGRANGE reviendra visiter l'École le 15 mars 1938, accompagné de Gaston ROUX, son directeur de cabinet, responsable du plan d'équipement sportif de la France.

Le « bâtiment des laboratoires », assez imposant sera l'un des premiers construits, parallèlement à la route de la Pyramide, à peu près à l'emplacement de la Halle de sports collectifs actuelle Nelson PAILLOU.

- 1939** Le commandant Jacques DESROY du ROURE prend la direction du CRIP d'Antibes, réservé à la formation de moniteurs militaires. Il avait été antérieurement officier instructeur à l'École de Joinville pendant 10 ans.

La déclaration de guerre du 3 septembre 1939 met provisoirement un terme au projet de création du *Centre national d'éducation physique* (CNEP) à Paris - Vincennes. La construction des bâtiments est interrompue. Seul un laboratoire de physiologie fonctionne (l'armée allemande le détruira à son départ, en 1945). L'École de Joinville ferme ses portes.

%%%%%%%%

Fiche réalisée par **Michel CHAUXEAU**
Inspecteur principal de la
Jeunesse et des Sports honoraire

Chef de bureau
des moyens des services
déconcentrés et de la tutelle
des établissements
(DASE 9 – 1986-1990)

Directeur de l'INSEP
(1997-2002)

Quelques sigles et acronymes utilisés :

- BJ** : Bataillon de Joinville (formellement créé en 1956).
- CGEGS** : Commissariat général à l'éducation générale et aux sports (fonctionne du 7 août 1940 au 17 avril 1942, avec Jean BOROTRA).
- CGS** : Commissariat général à l'éducation générale et aux sports (fonctionne du 18 avril 1942 au 20 août 1944, avec Joseph PASCOT).
- CNMA** : Collège national des moniteurs et athlètes, créé à Antibes, dans les Alpes-Maritimes (créé en août 1940, transféré à Saint-Maur en 1943, à la Redoute de la Faisanderie, dissous en 1945).
- CNOSF** : Comité national olympique et sportif français (formellement créé avec ce sigle le 22 février 1972).
- DGJS** : Direction générale de la jeunesse et des sports.
- EEPMS** : École d'entraînement physique militaire et de sport de combat créée à Antibes en 1945.
- EIS** : École interarmées des sports (formellement créé le 1^{er} juillet 1967).
- ENEP** : École normale d'éducation physique, implantée à Paris, en 1933 (bd. Jourdan). Elle devient l'École d'instruction militaire et sportive de Paris, de 1941 à 1942.
- ENEP** : Écoles normales d'éducation physique (ENEP), chargées de former des professeurs d'éducation physique pour les Lycées, l'une à la Redoute de Gravelle pour les hommes, l'autre à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), implantation actuelle du CREPS d'Île-de-France. Ces écoles prendront ensuite le nom d'Écoles normales supérieures (ENS).
- ENSEP** : L'École normale supérieure d'éducation physique (ENSEP) de garçons s'implante sur le site de l'INS en 1955.
- ESEP** : École supérieure d'éducation physique, dissoute en 1945.
- INS** : Institut national des sports, créé en 1945, sur l'emplacement du Camp de Saint-Maur (implantation actuelle de l'INSEP).
- IREP** : Institut régionaux d'éducation physique, créés en 1928, auprès d'un certain nombre de facultés ou écoles de médecine, pour former les professeurs d'éducation physique, en réaction au monopole Joinvillais.

%%%%%%%%

Quelques sources (classement chronologique) :

- Nouveau manuel complet d'éducation physique, GYMNASTIQUE ET MORALE – Colonel AMOROS – 1848 - Réimpression par le Éditions Revue EPS – 1998.
- Loi du 24 juillet 1860, qui concède le bois de Vincennes à la ville de Paris.
- Mécanisme et éducation des mouvements – Georges DEMENÿ – Éditions Félix Alcan – 1924 – Réimpression par le Éditions Revue EPS – 1993
- Reconstruction de l'école de Joinville sur les terrains du camp de Saint-Maur, au bois de Vincennes – Bulletin municipal officiel du 28 juillet 1934 (Ville de Paris).
- L'École de Joinville – 1852-1930 – Lieutenant colonel LABROSSE – Imprimerie de l'École – 1930
- *De la gymnastique aux sports modernes.* Jacques ULMANN - Paris : PUF, 1964
- JOINVILLE – Livre d'Or (ESEP – CNMA – INS – BJ) – N° spécial « Le Joinvillais » - 1969
- *Institut national des sports* – Plaquette du Secrétariat d'État auprès du ministre de la Qualité de la vie, chargé de la Jeunesse et des Sports – I.N.S. 1975.
- 1. de Joinville à l'INS : chronologie / 2. de l'INS à l'INSEP – Document photocopié , 7p. – INSEP – 1977.
- *Le développement de l'éducation physique et du sport français de 1852 à 1914.* Marcel SPIVAK - In Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 24 N°1, Janvier-mars 1977. pp. 28-48.
- *L'Éducation générale et sportive de l'État français de Vichy.* Jean-Louis GAY-LESCOT – Thèse de 3e cycle soutenue à Bordeaux en 1988.
- Problématiques savoirs en "STAPS-EPS" ». Bernard MICHON - *Les Sciences de l'éducation* 1-2, 1991
- *Il y a 150 ans, L'INS* – Article de Jean-Paul MAZOT (Secrétaire général de l'association des écrivains sportifs) – Revue EPS n° 253 – Mai-Juin 1995.
- *De Joinville à l'olympisme – Rôle des armées dans le mouvement sportif français – Une histoire culturelle du sport* – Ministère de la Défense – État-major des armées – Éditions Revue EPS - 1996.
- *La Saga des CREPS et autres établissements « jeunesse et sports » - Quel avenir après 50 ans ?* – Jacques RANGEARD – Documents de l'INJEP n° 27 – Collection Mémoire – Juin 1996.
- *L'INSEP – De la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains* – Pierre SIMONET – GÉRARD KLOPP ÉDITEUR – Décembre 1998.
- *La Gymnastique au XIX^e siècle, ou la naissance de l'éducation physique (1789-1914)* Gilbert ANDRIEU - Les Cahiers ACTIO - 1999
- *Fiches de présentation des sites baptisés de l'INSEP* – Coordination Marc PAPILLION – INSEP, juillet 2001.
- *INSEP magazine n° 1 – Mars 2002 – De l'École de Joinville à l'INSEP* – Article de Pierre SIMONET.
- *Les 150 ans de l'École de Joinville* – Fédération nationale des Joinvillais et ville de Joinville-Le-Pont – 2002.
- *Images de 150 ans d'EPS* – Jean ZORO – Association pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (AEEPS) – 2002.

- *L’empreinte de Joinville, 150 ans de sport* – Pierre SIMONET et Laurent VERAY (dir.) - Paris, INSEP - 2003. (Dont l’article d’Éric LEVET-LABRY, p. 107-119 : *L’Institut national des sports de 1945 à 1976 : du militantisme sportif à l’organisation rationnelle d’une politique sportive*).
- *L’École normale de gymnastique de Joinville-Le-Pont* – Pierre SIMONET et Gilbert ANDRIEU. Document à l’usage des enseignants - Fédération nationale des Joinvillais – Comité Paris-Île-de-France.
- *L’éducation physique de 1945 à nos jours, les étapes d’une démocratisation* – Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN – première édition 2004 ; éditions ultérieures enrichies ; quatrième édition 2021 – Armand Colin
- *L’éducation physique de 1945 à nos jours, les étapes d’une démocratisation* – Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN – Note critique de Yvon LEZIART – Revue française de pédagogie – Volume 150 – p. 143 à 146 – 2005 - https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2005_num_150_1_3231
- *La médecine du sport sur le terrain* – Éric JOUSSELLIN – Éd. MASSON - Paris, 2005.
- *L’ÉDUCATION PHYSIQUE, UNE DISCIPLINE EN PROGRÈS ?* Bertrand DURING - Armand Colin | « Carrefours de l’éducation » 2005/2 n° 20
- *La création des Instituts régionaux d’éducation physique et le modèle du médecin gymnaste en France à la fin des années 1920* – Jean SAINT-MARTIN – Revue Staps 2006/1 (n° 71), p. 7 à 22.
- *L’univers professionnel des enseignants d’EP de 1940 à nos jours* – Mickaël ATTALI – Vuibert - 2006
- *Les sportifs français dans la grande guerre – Colloque historique de Verdun de mai 2010 – Ouvrage collectif - Fédération nationale des Joinvillais - Collection Mémorial de Verdun – Le Fantoscope éditions – 2010.*
- *La recherche universitaire en EPS depuis 1945 : entre pluralité scientifique et utilité professionnelle.* Cécile COLLINET & Philippe TERRAL. « Carrefours de l’éducation » – 2010/2 n° 30 | pages 169 à 186 – Armand Colin - <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2010-2-page-169.htm>
- *L’École de Joinville d’hier à aujourd’hui : quelle EPS ?* – Colloque organisé à l’université Paris-Est de Marne-la-Vallée le 6 décembre 2010 – FNJ & GERMS – Article d’Éric LEVET-LABRY : ENSEPS en INS, forces et faiblesses des établissements entre 1945 et 1973.
- *Le Collège national des moniteurs et athlètes (CNMA) : premier grand centre de construction de l’excellence sportive ? (1940-1944)* – Article de Doriane GOMET – Cahier de l’INSEP n° 46 - Histoire(s) de la performance du sportif de haut niveau. – p.203-211 – 2010 – (Cf. https://www.persee.fr/doc/insep_1241-0691_2010_num_46_1_1129 et https://www.persee.fr/issue/insep_1241-0691_2010_num_46_1)
- *La formation des enseignants d’éducation physique et sportive et l’évolution de l’EPS de la fin du XIXe siècle à nos jours* – Rapport de jury du CAPEPS – Écrit 1 - 2011.
- *JEUNESSE ET SPORTS, l’invention d’un ministère (1928-1948)* - Marianne LASSUS – INSEP-Éditions – 2017.
- *Former les enseignants d’EPS en France au XX° siècle* - Julien FUCHS et Jean-Nicolas RENAUD (dir.) - Presses universitaires de Rennes – 2020.

- *Le sport embrigadé ? : Les sociétés de préparation militaire en France : des loisirs militarisés (années 1880 - années 1930)*. Lionel PABION – 2021 - (<https://theses.hal.science/tel-03622606/document>)
- *BAQUET Maurice* – Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social – Notice de Marianne LASSUS – 2008, actualisée en 2022.
- *MÉRAND Robert* – Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social – Notice de Michèle VANDEVELDE – 2013, actualisée en 2022.
- *NÉAUMET Philippe* – Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social – Notice d’Alain VALANÇON – 2013, actualisée en 2022.
- *PINEAU Claude* – Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social – Notice d’Alain VALANÇON – 2014, actualisée en 2022.
- *Le Joinvillais* – Revue de la Fédération nationale des Joinvillais.
- Site internet du ministère chargé des Sports.
- Site internet du Comité d’histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports.
- Journal officiel de la République française (JoRf).
- Archives personnelles.

%%%%%%%%